

Portes Infos

N° 50 - Novembre 2013



SOMMAIRE

ÉDITO 3

ACTUALITÉS

- Cérémonie du 11 novembre ... 5
- Trophées des sports 5
- Lutte contre le racisme 6
- Vide grenier 6
- Conseil municipal 7
- Souvenir aux disparus 7

RESTAURATION SCOLAIRE 8

SOLIDARITÉ

- Semaine bleue 9
- Programme du Téléthon 9

ESPACE CHARLY JURIELLI 10

PETITE ENFANCE

- Anniversaire du RAM 11
- Journée du goût 11

ENVIRONNEMENT

- Nouvelle déchèterie 12
- Gestion des déchets ménagers 12
- Plan Climat Energie 13
- La cigale et la grenouille 13

CULTURE

- soirée des arts de la rue 14
- Salon des vins 15
- Mémoires d'écoliers 15

DANS LA VILLE

- Soirée dansante du GEM 16
- Soupe au lard du Club Ambroise Croizat ... 16
- C'est la paye, ça s'arrose ! ... 16
- Cité'zen, un nouveau service de Citéa 17
- Nouveaux jeux pour les enfants 17

LIBRE OPINION 18

NOTA BENE 19

Photo de couverture :
cérémonie du 11 novembre p. 4

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcperteslesvalence.fr

DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

Samedi 23, lundi 25 : Gauthier

Samedi 30 : Chœur

DÉCEMBRE

Lundi 2 : Chœur

Samedi 7, lundi 9 : Les Cèdres

Samedi 14, lundi 16 : Gauthier

Samedi 20, lundi 23 : Chœur

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.
Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain
Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Mission locale jeune. Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h

et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative),

jeudi 18h-19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) mercredi 16h-18h

au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), mercredi 15h-17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), mardi 16h30-18h30,

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie jeudi 5 décembre 9h-10h.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud,
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

Solidaires

Comment ne pas aborder la vie portoïse sans parler avant toutes choses des scènes d'apocalypse qui se multiplient sur l'archipel des Philippines ?

Alors que de nombreuses localités restent dans le dénuement le plus total, les rescapés philippins attendent les secours qui peinent à accéder aux zones sinistrées.

Le Secours populaire et d'autres associations humanitaires ont lancé un appel à la solidarité. Comme de nombreuses communes, j'ai proposé au conseil municipal le versement d'une subvention pour venir en aide aux victimes. De nombreux portoïses ont répondu aussi à cet appel, à titre individuel. La solidarité à Portes-lès-Valence n'est pas un vain mot.

Difficile de conjuguer la dévastation à des milliers de kilomètres de chez nous où le temps est compté avec les événements qui ont rythmé ici notre vie portoïse. Et pourtant... Je retiendrai le beau message de paix et d'espoir que les enfants de nos écoles ont porté à l'occasion de la célébration du 11 novembre 1918.

Lorsque les mots fraternité, amitié entre les peuples, respect et tolérance prennent le dessus sur la violence et l'exclusion, l'humanisme redevient une valeur sûre, porteur d'espoirs. N'y a-t-il pas là, la source d'un enchantement qui nous convie à avancer et à se rassembler pour un monde plus juste ?

À Portes-lès-Valence, cette espérance est le fil conducteur de toutes nos mobilisations. De nombreuses initiatives organisées par la municipalité vont ponctuer les semaines précédant les fêtes de fin d'année. Personne ne restera sur le bord du chemin.



Ainsi, Portes-lès-Valence donne l'exemple du partage, de la créativité, de la citoyenneté et de réalisations au service de tous les portoïses.

Ce numéro de Portes-Infos vous permet, une fois de plus, d'en mesurer le bien-fondé.

Bonne lecture à tous.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Armistice du 11 novembre 1918

La mémoire, un patrimoine commun

Plus de 250 personnes dont 70 enfants des écoles de Portes-lès-Valence sont venues rendre hommage samedi 11 novembre, aux morts ou blessés de la première guerre mondiale. Une très belle participation des enfants, accompagnés de leurs parents, pour une cérémonie qui fut un moment fort et très émouvant de la vie patriotique portoise.



Avec 70 millions d'hommes mobilisés entre 1914 et 1918, la 1^{ère} Guerre Mondiale continue de marquer les esprits, tant le nombre de morts et de blessés aura été élevé (20 millions de morts selon les estimations des historiens). Témoin de cette "boucherie", la bataille en 1917 du Chemin des Dames, qui va s'éterniser durant 10 jours d'hor-



reur pour les soldats : le carnage fera plus de 130000 morts. Les conditions de vie sont effroyables, la boue, les maladies et la rareté des permissions sont le lot quotidien des poilus. La cérémonie du 11 novembre est un hommage aux soldats de cette grande guerre, mais elle est aussi, un passage du flambeau de la mémoire en direction des jeunes générations. Plus de 70 enfants des écoles de la commune ont répondu présents à l'invitation de Pierre Trapier, maire et de Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants. Comme leurs aînés, chaque élève a déposé une fleur puis s'est recueilli face au monument aux morts du square du capitaine Ladet. Il y avait beaucoup de dignité, notamment lors de la minute de silence respectée scrupuleusement par les enfants. Intense émotion aussi lorsqu'a été reprise en cœur "La Marseillaise" par les enfants et le public. « Nous devons continuer, par devoir de mémoire, de commémorer distinctivement tous ces événements de l'histoire de France, pour rendre hommage à tous ces morts pour la France, ainsi qu'aux pertes civiles (...). Nous, anciens combattants, sommes pour la paix dans le monde, pour la liberté (...). Je voudrais remercier tous ces jeunes ici présents pour avoir bien voulu participer à cette cérémonie. Ils sont l'avenir de la France, la relève » a souligné Guy Debard lors de son allocution. Ce message de tolérance a été repris par Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence qui s'est adressé directement aux enfants par ces mots : « N'oubliez jamais le sacrifice de ces hommes qui sont morts pendant la guerre 1914/18. Vous-mêmes, quand vous serez plus grands,

vous direz à vos enfants, à vos proches ce qui s'est passé. Vous direz ce qu'est une guerre. Vous ferez comprendre ce qu'est la paix. Pour poursuivre cet indispensable devoir de mémoire, de conscience, pour transmettre le savoir, il vous faut d'abord bien apprendre à l'école, il faut lire, il faut s'intéresser, il faut découvrir, il faut poser des questions, tout cela vous permettra de comprendre ce qui s'est passé lors de cette guerre. » Le maire a également rappelé combien le village qu'était Portes-lès-Valence à l'époque, avait payé lui aussi le prix fort au vu du nombre de soldats "morts pour la France". « 45 portois n'auront pas pu revoir le village qu'ils avaient vu naître, en 1908 ». Et de conclure par ces mots adressés au public : « Sachez que la paix, la démocratie sont des biens fragiles (...). Pour fortifier paix et démocratie, nos consciences, aujourd'hui comme demain, doivent hisser au premier rang de nos valeurs la paix, la tolérance, la fraternité, le devoir de mémoire pour apprendre aussi à reconnaître les multiples visages des ennemis de la paix, ainsi que ceux qui prônent l'intolérance, ceux qui attisent la haine... » Cette guerre devait être la der des ders. Hélas, d'autres suivront et auront des conséquences catastrophiques sur le

plan humain et économique. Tous les combattants de la première guerre mondiale ont disparu. Leur mémoire est maintenant dispersée, mais vivante dans chacun de nous. Il nous appartient aujourd'hui, pour que l'histoire ne se répète pas, d'être les acteurs de la construction d'un monde plus juste qui place l'humain au cœur de toutes les décisions.

Cyrille Bernardin



Trophées des sports

Les sportifs à l'honneur

Vendredi 11 octobre, 250 membres d'associations sportives ont participé à l'Espace Cristal pour les 5^{èmes} trophées des sports. La municipalité a mis à l'honneur les sportifs et leur club.

Le sport est porteur de valeurs de dépassement de soi, d'exploits sportifs bien sûr, mais pas seulement. Il entraîne avec lui de nombreuses valeurs humaines, comme la solidarité. Et à Portes-lès-Valence, les activités proposées par les associations sportives de la ville sont aussi diverses que variées. Le tissu associatif sportif portois est riche. De nombreux bénévoles, par leur implication dans les clubs, lui donnent corps et vie. Vendredi 11 octobre, 250 membres d'associations sportives se sont retrouvés à l'Espace Cristal pour les 5^{èmes} trophées des sports. La municipalité a mis à l'honneur les sportifs et leur club. Lors de son allocution, Pierre Trapièr, maire de Portes-lès-Valence a tenu à souligner l'importance des associations sportives pour la commune : « *merci à toutes et à tous pour votre présence. Nous célébrons ce soir les sportifs. Vous êtes plus de 3000 licenciés sur la commune. Notre ville est solidaire, fraternelle mais aussi sportive. L'équipe*

municipale a à cœur de soutenir les associations sportives que ce soit financièrement mais aussi en mettant à disposition du matériel et des équipements modernes. C'est à vous, bénévoles que nous devons le dynamisme des clubs, vous qui chaque jour, donnez de votre temps pour proposer aux habitants un panel de disciplines très variées. Le sport est un moteur de l'émancipation humaine, il porte en lui de belles valeurs, auxquelles la municipalité est très attachée ». Claude Campagne, adjoint au maire en charge du sport et de la vie associative a pris à son tour la parole : « *c'est un plaisir d'être là à vos côtés. Les élus de la municipalité sont les facilitateurs de la vie sportive. Nous nous attachons à être toujours à votre écoute et à faire le mieux possible. Vous êtes très nombreux ce soir, cette chaleur humaine fait plaisir ».* Cette année, ce sont 15 associations qui ont reçu un trophée de la main de Pierre Trapièr, de Claude Campagne, de Delphine Bondoux, présidente de l'office portois des sports et de nombreux élus présents. Tradition oblige, la soirée était animée par Johnny Alone Nicolas (alias Johnny), fort de ses 20 ans d'expérience, qui a présenté un spectacle époustoufflant plein de prouesses et de per-



formances sportives. Il faut dire que cet ancien vice-champion du monde de BMX est un passionné de cirque et qu'il exerce à merveille l'acrobatie, le jonglage ou encore la comédie. Puis, comme de coutume, pour finir la soirée, toutes et tous se sont retrouvés pour lever le verre de l'amitié.

Yann Etienne



Lutte contre le racisme

Analyser... et le combattre au quotidien.

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) est une association fondée en 1949 par d'anciens résistants et déportés de la seconde guerre mondiale. Elle lutte pour l'égalité entre tous les citoyens.

Depuis la loi du 1er juillet 1972, le racisme et la discrimination sont des délits. Ils sont sévèrement sanctionnés par la loi.



C'est à ce titre que durant le mois de décembre, le MRAP en partenariat avec la municipalité, va organiser trois initiatives sur la commune.

Tout d'abord une exposition nommée "Des préjugés à la discrimination". Cette exposition fait comprendre ce qu'est le racisme et comment on passe du préjugé spontané à la discrimination. Elle est largement illustrée (cartes, photos...) et se décline en plusieurs séquences : "l'espèce humaine", "une et multiple", "de la diversité au préjugé", "quand le racisme fait loi", "les discriminations au quotidien" et "comment agir ?". L'exposition aura lieu du 9 au 14 décembre dans le hall de la mairie.

La 2^{ème} est une conférence avec Bernard Schmidt (juriste du MRAP) sur la thématique "La montée de l'extrême-droite en France et en Europe : l'analyser et la combattre", salle des mariages, jeudi 12 décembre à 18h30.

La 3^{ème} initiative en partenariat avec l'association "Parlons-en", est une pièce de théâtre mise en scène par Christian Nadin et jouée par Bernard Gerland et Eric Guérin. Il s'agit de deux textes écrits pour une représentation nommée "Des matins bruns aux heures noires", la représentation gratuite se tiendra le vendredi 13 décembre à 19h30, salle des mariages. Le premier est un texte de Franck Pavloff, écrivain né à Nîmes en 1940 : "Matin brun". La deuxième œuvre mise en scène, est l'écrit de l'américaine Kathrine Kressman Taylor "Inconnue à cette adresse", publié pour la première fois en 1938.

Tous pas pareils, tous égaux

mrp

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



Vide grenier



Voilà maintenant 4 ans que le très dynamique conseil de quartier ouest et son animateur Yves Baude, organisent avec les habitants du quartier leur vide-grenier. Entre 8h et 18h dimanche 3 novembre, la place Maurice Caty a vu défiler de nombreux portois venus chercher l'objet rare ou simplement chiner dans les stands de la vingtaine d'exposants présents. Les "bradeux" ont trouvé leur bonheur face à

la profusion d'objets à vendre : cartes postales, vieux disques vinyles, jeux pour les enfants... Pour ce qui est de la pause repas, tout était prévu avec un stand de restauration rapide. En somme un magnifique dimanche placé sous le signe de la convivialité. Content du succès de l'initiative, le conseil de quartier ouest donne rendez-vous l'année prochaine aux fans de puces.

Conseil municipal

Soutien à la vie sportive

Lundi 14 octobre, les élus étaient réunis pour un conseil municipal qui concernait entre autres sujets, les associations sportives et les subventions qui leur sont destinées.

La municipalité a affirmé, une fois de plus, son soutien aux associations et aux clubs sportifs :



Claude Campagne, adjoint au maire en charge du sport et de la vie associative, a d'ailleurs rappelé la dynamique des clubs, l'implication des dirigeants et l'écoute de la municipalité : « la commission des sports élargie à l'ensemble des responsables de clubs permet de recenser régulièrement les besoins, les projets, le soutien et aussi d'évoquer l'organisation et le suivi des actions municipales. C'est une instance participative qui fonctionne bien et qui traite tous les sujets

sportifs de la ville. En dehors des investissements importants réalisés et programmés en accord avec les clubs concernés au cours de l'année, la municipalité permet à nos associations de pratiquer de nombreuses activités sportives dans des équipements performants reconnus sur tout notre territoire par les fédérations et comités. Nous mettons l'accent sur l'entretien, l'amélioration et l'engagement de travaux nécessaires, en externe ou avec nos équipes spécialisées des services techniques de la ville. Le soutien de tous les sports à Portes-lès-Valence, c'est tout le temps ! » En réponse à

une interrogation des élus de l'opposition sur le montant des subventions, Claude Campagne a souligné que « le volume total voté pour 2013 s'élève à 107 543 € soit une augmentation de 11% par rapport à 2012 et une augmentation de 54% sur 7 ans, en référence aux subventions 2007 ».

Claude Campagne a présenté les montants des subventions de fonctionnement allouées aux associations sportives pour 2013, soit 22 clubs concernés. En effectif, cela représente



2843 licenciés dont 1265 jeunes de moins de 16 ans pour notre ville qui compte près de 10000 habitants. L'attribution de ces subventions est un véritable bol d'oxygène pour leur trésorerie. Le mode de calcul s'établit sur les critères habituels induisant un nombre de points d'attribution : nombre de licenciés dont jeunes de moins de 16 ans (portois et extérieurs), encadrement sportif, niveau sportif, participation à la vie locale.

Yann Etienne



Souvenir aux disparus

Le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, a eu lieu la commémoration de souvenir aux disparus. Les membres de la municipalité et du comité d'entente des anciens combattants se sont retrouvés à l'ancien cimetière afin de rendre un hommage à la mémoire des "morts pour la France".

Des fleurs ont été déposées sur le monument du cimetière puis devant la stèle d'hommage aux résistants, fusillés par les nazis en juillet 1944.

Les participants se sont ensuite recueillis sur la tombe du Capitaine René Ladet, libérateur de Portes-lès-Valence.



Restauration scolaire...

... un enjeu de santé publique



4 200 repas sont servis chaque jour dans les écoles et les centres de loisirs de Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence. Pour le plus grand plaisir des enfants, la municipalité a décidé de mettre le paquet afin de leur proposer un cadre et un accueil toujours meilleur, tout en veillant à la qualité des produits proposés.

Bien sûr, la construction des deux nouvelles cantines est le témoin concret de la priorité de

la municipalité en faveur de la restauration scolaire. Il y a eu cette année, l'inauguration de la cantine de l'école Fernand Léger et celle de Joliot Curie en 2010. Ces équipements ont permis de faire véritablement du repas un moment de convivialité et de plaisir, mais aussi un acte éducatif et culturel, important pour la réussite scolaire, pour l'éducation au goût, pour la santé publique. C'est ce que

ne manque pas de dire le personnel communal, lui aussi, satisfait de travailler dans de bonnes conditions. Mais il n'est pas inutile d'évoquer les autres évolutions -qui ne se voient pas toujours- dans le champ de la restauration scolaire... ou tout simplement dans l'assiette des enfants.

Jusqu'à l'été dernier, c'était une entreprise privée qui était chargée de préparer les repas pour les enfants des communes de Valence, de Bourg-lès-Valence et de Portes-lès-Valence. Depuis juillet 2012, la restauration scolaire dépend d'un service commun au sein de Valence

Agglo Sud Rhône-Alpes. Autrement dit, la mission est assurée par une régie publique et les repas sont désormais confectionnés en interne. Les communes de Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence sont toujours associées.

Concrètement, chaque jour, les repas sont préparés à la cuisine centrale de Valence, puis transportés dans les différents établissements, dans le respect de la chaîne du froid. La santé publique est l'objectif principal. Avec le passage en régie publique, il est maintenant possible de favoriser les circuits courts. Ainsi de nombreux produits consommés par les enfants sont maintenant issus de producteurs locaux. A travers cette mesure, le but est aussi de relancer les marchés locaux en favorisant la proximité. Tout cela est bon pour l'économie locale.

Le bio s'installe aussi dans les assiettes avec 15 produits bio et locaux qui entrent dans la composition des menus contre 4 auparavant.

Martine Guillermin,
adjointe en charge de la
restauration scolaire



« La municipalité agit pour que des repas sains, équilibrés et bons, soient servis aux enfants. Le passage en régie nous apporte plus de liberté dans le choix des menus et des produits, ce qui conduit à une meilleure qualité des repas. L'encadrement des enfants est aussi une chose importante pour les élus de la municipalité. Actuellement il y a une personne pour 16 enfants. Pour faire face aux inégalités sociales, la restauration scolaire doit être accessible à tous, pour les familles modestes comme pour les classes moyennes. La détermination des tarifs en fonction des capacités contributives des familles est donc une nécessité. Elle permet l'accès de tous à la restauration scolaire à un prix en-dessous du coût total d'un repas. »

PRIX DES REPAS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Tranches quotient	Quotient familial annuel	Prix
Quotient A	(inférieur ou égal à 5284 €)	1,77 €
Quotient B	(de 5284 € à 6342 €)	2,06 €
Quotient C	(de 6342 € à 7343 €)	2,41 €
Quotient D	(de 7343 € à 9128 €)	2,60 €
Quotient E	(de 9128 € à 10962 €)	2,91 €
Quotient F	(de 10962 € à 13154 €)	3,55 €
Quotient G	(de 13154 € à 15776 €)	3,95 €
Quotient H	(supérieur à 15776 €)	4,13 €
Commensaux		4,82 €
Repas extérieurs		5,93 €

Pour calculer son quotient familial, prendre son avis d'imposition et diviser le revenu fiscal de référence par le nombre de part. C'est l'avis d'imposition de l'année N-2 qui est pris en compte pour le calcul, donc celui de 2011 pour l'inscription en 2013/2014.

9,98 €
C'EST LE COÛT
DU REPAS
POUR LA COMMUNE
DE PORTES-LÈS-VALENCE,
CHARGES
DE FONCTIONNEMENT
INCLUSES.

■ 720 enfants
sont inscrits dans
les cantines portaises.

■ 66 536 repas
sont servis par an
aux enfants de la ville.

Semaine bleue

Rapprocher les générations

Très souvent les représentations du vieillissement sont appréhendées en termes négatifs. Pour bousculer cette image, la municipalité s'emploie à faire vivre la solidarité inter-générationnelle, car l'avancée dans l'âge est un événement naturel.

La semaine bleue est un des rendez-vous incontournable de la fin de l'année. La municipalité et le CCAS de Portes-lès-Valence veulent, à partir de cette initiative, sensibiliser la population sur la contribution des anciens à la vie de la cité. Leur implication s'inscrit dans de nombreux domaines, qu'ils soient culturels ou sociaux. Cette semaine bleue met aussi l'accent sur les difficultés et les préoccupations des retraités dans leur vie quotidienne. Il est important de renforcer les liens entre tous, jeunes et anciens sont tous des citoyens à part entière. Cette année, de nombreuses initiatives ont

émaillé la semaine : le groupe de musique "Entr'Amis" a poussé la chansonnette à la résidence Louise Michel, aux Gêrondines ainsi qu'à la maison de retraites des Chênes, en compagnie de Jocelyne Couriol, adjointe au maire chargée des personnes âgées. Les chansons populaires entonnées par le groupe ont ravi le cœur des anciens. Certains ont repris en cœur les airs connus, alors que d'autres se sont lancés sur la piste de danse. Deux séances de cinéma gratuites étaient également au programme avec la projection des films "Marius" et "Quartet". L'entrée était offerte aux plus de 60 ans. Ces festivités ne doivent pas nous faire oublier que de nombreux anciens ont du mal "à joindre les deux bouts". En effet le pouvoir



d'achat des retraités s'amenuise de plus en plus. La perte d'autonomie qui peut malheureusement toucher des personnes âgées est un enjeu de société qui appelle des mesures à la hauteur des besoins. Celle-ci devrait relever d'un service public de qualité, financé par la sécurité sociale pour que le vieillissement soit considéré comme une étape bien vécue de l'existence.

Yann Etienne

TELETHON
2013
5-6-7-8
DÉCEMBRE

**LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS**

AFM
PORTES
lès-Valence

Comme chaque année, les associations portaises se mobilisent pour l'organisation du Téléthon afin de récolter un maximum de dons et faire progresser la recherche. Les bé-

néfices des différentes animations seront, comme vos dons, intégralement reversés au Téléthon. Pour l'organisation de ces 4 jours, il y a besoin de bénévoles. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous pouvez contacter les associations organisatrices ou vous adresser en mairie. Le Téléthon 2013 est très riche en initiatives solidaires.

PROGRAMME

JEUDI 5 DÉCEMBRE

■ Thé-Léthon Dansant, 14h, Espace Cristal, entrée 5 € pour tous.

VENREDI 6 DÉCEMBRE

■ Concours de belote, 14h, foyer du Club Ambroise Croizat, inscriptions à 13h30.

■ Concours de tarot ouvert à tous, 20h30, Maison des associations, inscriptions à 20h.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

■ De 10h à 17h, place de la mairie : stands, animations, démonstrations, structures gonflables et buvette, organisés par les associations portaises.

■ Randonnées vélo, départ 13h du hall de la mairie.

■ Randonnée pédestre l'après-midi.

■ Concours de pétanque doublettes formées, 14h, boulodrome Jean Sapet.

■ Relais de 11h à 16h, de la mairie au parc Aragon, départ du hall de la mairie.

■ Réalisation d'une sculpture (fil rouge) par Eric Bayoud en mairie, salle des mariages, elle est à gagner lors de la tombola.

■ Lâché de ballons vers 16h30-17h.

■ Loto, 20h, salle G. Brassens. Nombreux lots, dont 2 tablettes numériques.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2013

■ Défi-relais à vélo, départ à 9h du Bois de la Chaffine.

■ Vente de boudin de 8h à 12h, place M. Caty, par le Conseil de quartier Ouest.

Espace Charly Jurietti

Un grand sportif à l'honneur



Plus de 200 personnes étaient présentes ce samedi 25 octobre pour un événement plein d'émotions : la dénomination de la salle multi-activités. Désormais, le nom de ce grand boxeur portoïis qu'était Charly Jurietti figure au fronton de cet équipement inauguré en 2011.

L'émotion était palpable lors de cette cérémonie tant Charly Jurietti était un homme apprécié par la population portoïise. Avant la découverte de la plaque, 6 combattants du club "Boxe ring portoïis" ont présenté une démonstration de leur habilité et de leur bravoure en combattant un round chacun. Le



public ne s'y est pas trompé et a salué avec de grands applaudissements l'ensemble des boxeurs, ainsi que le staff et le coach du club qui permettent à tous ces jeunes d'assouvir et

faire vivre leur passion. « *Oui, Charly Jurietti aura marqué notre ville. Et même bien au-delà de la commune, il aura marqué et fait vibrer le valentinois. C'est pour moi et pour mon équipe municipale, une grande fierté de nommer cette belle salle du nom d'une des figures sportives portoïises. Charly était un homme passionné et passionnant, très apprécié, un homme de cœur et d'engagements. La plaque installée à l'entrée du bâtiment rappellera à tout jamais aux utilisateurs qui était ce grand boxeur* » déclara Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence lors de son allocution. Ce dernier, accompagné d'Aurélié Jurietti-Deparday, fille de Charly Jurietti et présidente du "Boxe ring portoïis" et d'Annie Jurietti, veuve de Charly ont découvert la plaque faisant entrer officiellement cet immense boxeur dans l'histoire de notre commune.

Le public composé d'amis, de proches, de connaissances du boxeur, mais aussi des représentants des associations et clubs locaux, a ensuite rejoint la salle de boxe pour une projection de films présentant des combats de Charly, dont notamment sa victoire au championnat de France.

Charly Jurietti est né en 1952 à Valence. Dès l'âge de 16 ans, Marcel et Roger Duquesne détectent chez lui un fort potentiel de grand boxeur. En 1972, il rencontre Annie Decruz avec qui il va avoir deux enfants Jérôme et Aurélié. C'est à ce moment qu'il décide de venir s'installer sur Portes-lès-Valence. En 1975, il entre dans le cercle des boxeurs professionnels. Son talent, son courage vont le porter très haut, il sera plusieurs fois champion de France dans les catégories super-plume puis léger. Il disputera par deux fois le championnat d'Europe. Avant de prendre sa retraite et devenir entraîneur en 1982, il avait remporté 26 succès pour 5 nuls et 9 défaites. Le monde de la boxe le reconnaissait comme un pur styliste. Charly Jurietti a toujours consacré sa vie aux autres, pour le plus grand bonheur des amateurs de boxe, mais aussi par son engagement citoyen au sein des pompiers. Il fut fauché trop jeune, en 2007, à l'âge de 54 ans par une crise cardiaque. Ce dernier coup de poing au cœur mettra un point final à sa vie d'artiste du ring.



Aurélié Jurietti-Deparday



« *Le fait que la salle porte le nom de mon père est, je dois dire, une grande fierté pour moi, par rapport à ce qu'il était humainement et sportivement. C'est aussi une reconnaissance pour le club et le travail que l'on y mène actuellement. Comme je l'ai dit lors de ma prise de parole le 25 octobre, je tiens à remercier la municipalité d'avoir apposé le nom de mon père sur le bâtiment, ainsi que pour ce magnifique équipement mis à disposition des sportifs. La salle de boxe est un lieu magnifique et de qualité, où les boxeurs peuvent exercer leur passion.* »

Anniversaire du RAM

**20 ans d'écoute,
d'informations et d'échanges**

Si une certaine effervescence régnait dans le hall de l'espace cristal mardi 5 novembre, c'est qu'on y fêtait les 20 ans du Relais d'Assistants Maternels (RAM).

Afin de célébrer ses 20 ans, étaient conviées par la municipalité et le RAM, les familles avec leurs bambins à participer, comme il se doit lors d'un anniversaire, à une petite fête. Près de 60 personnes se sont donc retrouvées, pour souffler les bougies de la structure. Lors de son mot de bienvenue, Frédérique Vermeulen, directrice de la Pitchouline, a retracé l'histoire du relais et a rappelé la mission du

RAM : « *le relais assistants maternels a été créé le 1^{er} septembre 1993 dans les locaux de la halte-garderie. Il était situé à l'époque au centre social, rue Eugénie Cotton sous la responsabilité de Marie-Jeanne Gérard. C'est aujourd'hui Aude Leouzon qui assure l'animation du RAM. Par la suite, "La Pitchouline" a ouvert ses portes et le RAM a été transféré dans ces nouveaux locaux. Le RAM accueille les assistants maternels agréés et les enfants qu'ils ont en garde, ainsi que les parents employeurs* ». Entouré de Sandrine Augier-Colomb, adjointe chargée de la petite enfance, Gérard Laurent-Bourge, Jean-Michel Bochaton, adjoints, et Claude Illy, conseiller municipal, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence a pris la parole : « *C'est pour moi, pour Sandrine Augier-Colomb et toute l'équipe qui m'entoure un grand honneur de partager avec vous cet anniversaire des 20 ans du RAM. Il y a 20 ans déjà, sous l'impulsion de*



Jean-Guy Pinède, ancien maire et de son adjoint en charge des affaires sociales Jacques Valla, a été créé le RAM sur notre commune ». Et de s'adresser aux assistantes maternelles : « *Votre métier a beaucoup évolué depuis 20 ans. Il n'a plus rien à voir avec celui des nourrices d'autrefois. Je veux saluer ici le soutien actif du RAM à votre professionnalisation* ». A l'issue des prises de parole, l'équipe éducative a proposé aux familles de visionner un diaporama composé de photos relatant la vie du relais. Enfin, tous se sont regroupés autour d'un buffet.

125 assistants maternels sont agréés sur la ville, il y en avait une quarantaine il y a 20 ans. 101 sont en activité pour 317 places d'accueil. 51 ont encore des places disponibles pour accueillir des enfants. Une liste mise régulièrement à jour des assistants maternels peut être fournie sur simple demande à la Pitchouline.
**Contact : 9 rue Charles Doucet,
04 75 57 78 50**



Journée du goût

La journée du goût s'est déroulée à la Pitchouline le mardi 15 octobre et toute la semaine du 14 au 17 octobre au RAM. Les enfants de la Pitchouline ont découvert avec leurs grands yeux des fruits exotiques inconnus jusqu'à ce jour, ainsi que leurs différentes senteurs. Quel bonheur de déguster des fruits qui mettent les papilles en émoi. Mais il n'y a pas que le goût. Aider les enfants à la confection, par exemple d'une compote de fruits frais n'est-il pas le meilleur

leur moyen pour qu'ils savourent leur "œuvre" ? N'est-ce pas un bon moyen pour qu'au goûter, ils mettent leur sens artistique en valeur en barriolant leurs assiettes de coulis de fruits différents ? Surtout quand ils y ajoutent du fromage blanc. Conclusion, lors de cette semaine, les enfants du RAM ont découvert différentes saveurs, le salé, le sucré, l'amer, l'acide, accompagnés par les assistants maternels dans leurs découvertes. De futurs chefs cuisiniers ?



Une nouvelle déchèterie en 2014

Un site sécurisé et innovant



Après avoir dressé l'état des lieux du parc des déchèteries, les élus de Valence Agglo ont choisi d'améliorer le service apporté aux usagers. La nouvelle déchèterie sera un équipement moderne et plus adapté aux contraintes actuelles.

Cette nouvelle déchèterie, fruit d'un partenariat entre Valence Agglo et les communes, sera l'une des plus grandes du sud Rhône-Alpes, avec la création de 16 quais de dé-

chargement couplés à un système de circulation à 3 voies. Elle sera un modèle tant pour le panel des matériaux collectés que pour la sécurité des lieux. Au-delà de la protection intégrée à l'aménagement du site (grillage, haies, fosse...), la déchèterie sera placée sous vidéo-protection couplée à des systèmes de détection des intrusions avec des détecteurs de périmètre et d'ouverture des portes, et des capteurs

de mouvements. Le vaste espace de 11880m² qui accueillera la nouvelle déchèterie se situe sur des terrains mis à disposition gratuitement par les communes de Portes-lès-Valence et de Valence et sera à proximité des déchèteries actuelles. Pour optimiser la gestion de l'équipement, améliorer le tri et la valorisation des matériaux collectés, le site a été organisé autour du principe de "fer à cheval" (bennes à l'intérieur et voie de circulation en hauteur autour de ces bennes) avec pas moins de 16 quais de vidage.

Pour faciliter la fluidité du trafic sur le site et réduire le temps d'attente des usagers, une circulation à 3 voies est prévue :

- Une voie pour le vidage
- Une voie d'attente pour les véhicules permettant de ne pas gêner la circulation
- Une voie pour la circulation continue vers la sortie

L'ouverture se fera au mois de mars 2014. Des horaires d'accès plus étendus qu'actuellement permettront de mieux répartir les flux sur la semaine. La déchèterie sera ainsi ouverte de 8h30 à 18h en continu du lundi au samedi.

Gestion des déchets ménagers

Parmi les compétences exercées par Valence Agglo sur le territoire, il en est une dont la lisibilité est immédiate en terme d'environnement : la gestion des déchets ménagers. Une mission qui en l'espace de quelques années a changé à la fois de nature, d'échelle et de coût. Au souci d'hygiène et de salubrité publique se sont rajoutées des exigences de protection de l'environnement et de valorisation des produits.

Le devenir des déchets triés ?

Les emballages ménagers issus du tri sélectif de Valence Agglo (exception faite du verre) sont à nouveau triés mécaniquement et manuellement dans le centre de tri géré par le SYTRAD.

Une fois triés par matière (plastique, acier, brique, aluminium, carton), ces déchets sont mis en balles et envoyés vers les usines de recyclage spécifiques à chaque matériau.



Brigitte Coupat, vice-présidente de Valence Agglo en charge de l'environnement, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint et Claude Illy, conseiller municipal, le 6 novembre lors de la pose de la 1^{ère} pierre de la déchèterie située rue Jean Rostand.

Plan climat énergie

Une démarche de développement durable

Le plan climat énergie territorial (PCET) de Valence agglo engagé depuis avril 2011, est le fruit d'une démarche de concertation avec les acteurs locaux.

Le plan climat, qu'est-ce que c'est ?

Considéré depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle comme un enjeu planétaire, le changement climatique fait l'objet d'une réflexion scientifique et politique soutenue, avec notamment en 1988 la création du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). Lors du sommet de la terre de Rio en 1992, les Nations-Unies ont adopté la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, convention ratifiée depuis

par 189 pays. Lancé par une délibération en date du 19 avril 2011, le Plan Climat Énergie Territorial de Valence Agglo a consisté à élaborer un plan d'actions opérationnelles destinées à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Il propose des politiques publiques adaptées et encourage l'ensemble des acteurs du territoire à agir.

Face aux enjeux identifiés dans les diagnostics, Valence Agglo a constitué un premier programme de 55 actions organisées autour de 7 axes.

- Axe 1 : Bâtiment (habitat, tertiaire, précarité énergétique)**
- Axe 2 : Energies renouvelables**

- et transition énergétique**
- Axe 3 : Déplacements et transport de marchandises**
- Axe 4 : Exemplarité des collectivités**
- Axe 5 : Mobilisation des acteurs économiques locaux et valorisation des compétences en formation et innovation**
- Axe 6 : Sensibilisation et animation du territoire**
- Axe 7 : Aménagement du territoire, adaptation et qualité de l'air**

On retrouvera en intégralité le détail des 55 actions de ces 7 axes sur le site de Valence Agglo : www.valenceagglo.fr



Portes-Infos : Pouvez-vous présenter brièvement quelles sont les ambitions du PCET ?

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint en charge de l'environnement :

« Nous ne pouvons que nous féliciter de la mise en route de ce Plan Climat Énergie sur le territoire de Valence Agglo. Pour nous, c'est un outil supplémentaire pour lutter contre le réchauffement de la planète. Toutes les actions se feront en lien avec l'Agenda 21 que nous avons mis en place sur notre commune. Ce plan climat a des objectifs ambitieux en matière de réduction d'émission de CO2 et

en matière de production d'énergie renouvelable, de baisse de consommation d'énergies traditionnelles. L'atteinte de ces objectifs suppose que tous les acteurs locaux se mobilisent et agissent. »

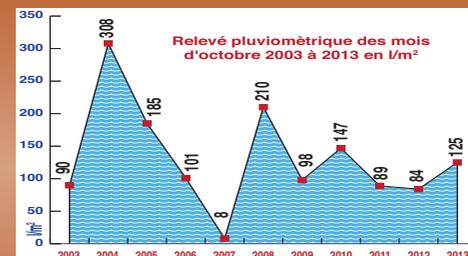
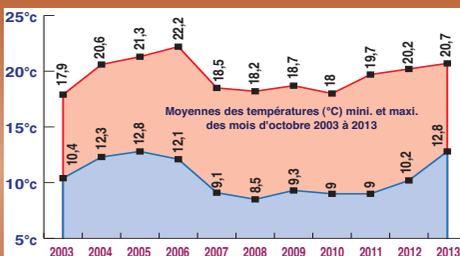
Portes-Infos : Quelles sont les actions déjà réalisées sur notre commune en faveur de développement durable ?

Raymond Rinaldi : « A Portes, nous avons déjà commencé à agir. Nous avons construit des bâtiments à faible consommation d'énergie. La municipalité a acheté des véhicules électriques. Des lampes LED moins gourmandes en énergie ont également été installées. La chaudière à bois mise en place près de l'école Joliot Curie permet de chauffer également la maternelle Anatole France. Nous avons également lancé un projet de

voie verte, qui va favoriser les déplacements doux et relier les citoyens avec le patrimoine de la commune. La création de parkings spécifiques pour le covoiturage permet une baisse de la circulation des véhicules sur la commune, ce qui est un plus pour l'environnement et la sécurité des citoyens. Nous avons lancé beaucoup d'actions en faveur de l'environnement depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2008 et nous avons l'intention d'aller plus loin dans les années à venir. Un autre axe très important nous concerne également à Portes-lès-Valence, c'est le développement de la multimodalité dans le transport des marchandises, et là aussi, on peut compter sur la municipalité pour mobiliser toutes les énergies pour faire avancer le dossier de la multimodalité. »

La cigale et la grenouille - Commençons, une fois n'est pas coutume, par le dicton du mois : « En octobre, c'est le vent qui mène les feuilles au champ ».

On peut constater que la commune se voit de plus en plus tâchetée de feuilles multicolores aux belles couleurs d'automne. Pour ce qui est des précipitations, ce sont 125l/m² d'eau, ce qui est bien moins que le sinistre octobre 2004 et ses 308l/m². Mais bien moins que le sobre octobre 2007, avec seulement 8l/m². En ce qui concerne le soleil, qui au passage se fait de plus en plus discret, il a fait monter la température au maximum le 3, avec 29,2°C, avec une moyenne sur le mois de 20°C.



Soirée des arts de la rue

Quand les artistes s'emparent des lieux publics.



Nourris des traditions populaires, les artistes des arts de la rue s'emparent des lieux publics pour en faire leur théâtre. La soirée des arts de la rue, organisée par la municipalité, le samedi 19 octobre a rassemblé plus de 300 personnes. Au programme de la soirée, deux spectacles, pour le bonheur des petits et des grands.

La compagnie "Cyrk Nop" venue de la commune des Pilles a présenté une œuvre pleine de magie et d'humour. Boire un café est un geste quotidien pour un grand nombre d'entre nous, emmener la tasse à la bouche pour se délecter du nectar est une chose simple et qui amène peu de conséquences hormis bien



sûr le plaisir de la saveur... Et bien pour ce personnage sur scène, rien ne se passe comme prévu. Tasse et cuillère se rebellent, la scène bascule dans l'humour et la poésie, à travers un numéro de cirque où se mêlent jonglerie, acrobatie et art clownesque. Les deux artistes, Yan Bernard et Olivier Dagonet ont emporté le public dans leur univers jusqu'à la dernière seconde du spectacle.

A peine revenu sur la terre ferme et remis de ses émotions, le public s'est fait emporté par une vague musicale. En effet, la fanfare "La Rhinofanpharyngite" a emmené le public dans un parcours aux quatre coins du parc. La Rhinofanpharyngite est très contagieuse... et le public s'est laissé entraîner dans une déambulation métissant musique et théâtre.

En bref, une création pleine de finesse et d'humour. Les sept musiciens de la formation valentinoise ont fait chanter cuivres et batterie en abordant une thématique contemporaine. Ils nous ont ainsi parlé de notre côté animal, du rapport à l'identité ou encore de la société

de consommation. Une fois la soirée terminée, chacune et chacun ont regagné leur domicile.

En sortant du parc, un dernier regard en direction des comédiens du premier spectacle qui, après avoir joué sur scène, ont démonté les décors. C'est cela aussi l'art de la rue. Tout le monde s'entraide. Une belle école de la so-



lidarité. S'en suit un échange de regards avec les artistes. Un clin d'œil en guise de merci pour laisser derrière soi "Les feux de la rampe" et rejoindre "Les lumières de la ville", une sorte de clin d'œil à Charlie Chaplin.

Yann Etienne

Salon des vins

Une myriade de bouquets



Bourgogne, Bordeaux, Corbières, Brézème, Cornas... la liste des lieux où des hommes et des femmes élèvent la vigne est longue. Samedi 2 et dimanche 3 novembre, de nombreux viticulteurs étaient présents pour faire découvrir leur passion et leur production.

Comme chaque année, les bénévoles du Comité des fêtes, sous la houlette de leur président Robert Dye, mettent l'Espace Cristal en bouteille lors du fameux salon des vins. Pour la 9^{ème} édition, le salon a une fois de plus fait

salle comble, rassemblant de très nombreux amateurs de ce breuvage à base de raisin. 40 viticulteurs de toutes les régions de France étaient présents pour informer, conseiller et faire déguster le fruit de leur travail. Le salon des vins est comme un pèlerinage, en pays viticole bien sûr. Chacune et chacun, calice en main consacré par Bacchus en personne et offert par le comité des fêtes, se rendent de producteur en producteur à la recherche d'un nectar. Mais le salon ce n'est pas seulement du vin, c'est aussi un florilège de produits régionaux. Alors, entre deux dégustations, quoi de plus agréable que de savourer du foie gras, du fromage, des pâtisseries ou encore de la charcuterie. En faisant venir uniquement des



producteurs, le Comité des fêtes fait le choix de la qualité et de l'authenticité. Il met ainsi à l'honneur un beau savoir-faire artisanal pour la défense de notre terroir. Le salon des vins, c'est aussi de beaux moments de rencontres entre néophytes, passionnés et producteurs de vins. Ces derniers travaillent tout au long de l'année pour donner la parole à la vigne. Celle-ci finit par s'exprimer dans les bouteilles afin de parler doucement de ses secrets aux papilles gustatives. Déboucher une bouteille en famille ou entre amis est un acte convivial, une invitation au partage et au dialogue. Et comme le disait Louis Pasteur éminent scientifique : « *Le vin est le breuvage le plus sain et le plus hygiénique qui soit* ». Bien évidemment, pour ne pas attraper "la fièvre de Bercy", il faut consommer la potion, pour que celle-ci ne perde pas de sa magie, avec modération.

Yann Etienne

Mémoires d'écoliers

Le service "Ville d'art et d'histoire" de Valence Agglo, en partenariat avec Portes-lès-Valence, a organisé jeudi 24 octobre à 18h30, un café patrimoine autour du thème "tous à l'école". L'association "Mémoire vivante" également partenaire de l'événement, avait réalisé pour l'occasion une exposition retraçant en photos et textes, l'histoire des écoles et des enfants de la ville, depuis la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à nos jours.

Le lieu choisi pour cette rencontre, à savoir la maison des associations, était loin d'être anodin puisque le bâtiment abritait au début du siècle une école ainsi que la mairie. Viviane

Rageau, responsable du service "Ville d'art et d'histoire" a évoqué l'histoire des écoles communales de Portes-lès-Valence et rappelé les différentes lois concernant l'école, depuis 1791, notamment celle instaurant les premiers jalons d'une instruction publique ouverte à tous.

A la suite de cette présentation, le public a été invité à faire rejaillir de sa mémoire des anecdotes de sa vie d'écolier.

Emportés par leurs souvenirs et le retour en enfance,

les protagonistes de la soirée ont oublié le temps qui passe et se sont quittés à 22h.

En racontant leurs souvenirs et en les partageant, les écoliers d'hier ont écrit une belle page d'histoire de Portes-lès-Valence.



Soirée dansante du GEM

Entraide et fraternité



Vendredi 15 novembre, le GEM-Eclair de Portes-lès-Valence, (Groupe d'Entraide Mutuelle), association pour adultes handicapés atteints d'une lésion cérébrale acquise, a organisé une soirée dansante, salle Fernand Léger.

De nombreuses personnes, enfants comme adultes, sont venues danser et s'amuser au cours d'une soirée festive, résolument solidaire et conviviale. Outre le fait de passer un bon moment ensemble, de briser la solitude et de créer du lien social, le but de l'initiative était également de récolter des fonds afin de financer les activités de l'association. C'est ce

que nous a relaté Hélène Robin, animatrice du GEM de Portes-lès-Valence : « nous voulons mettre en place de nouvelles activités en direction des bénéficiaires comme par exemple l'équithérapie qui est l'utilisation du cheval comme partenaire thérapeutique, des ateliers d'art-thérapie ou encore l'organisation d'un voyage. Tous ces projets font appel à des professionnels et ont un coût assez important »

Mail : gemdrome@ladapt.net

Ouvert aux usagers le lundi, mardi

et vendredi de 13h30 à 16h30

et le jeudi de 10h à 16h30

Tél. : 09 80 88 53 06 ou 06 82 74 07 10

Soupe au lard au Club Ambroise Croizat

Le Club Ambroise Croizat s'est réuni vendredi 18 octobre pour sa célèbre et traditionnelle soupe au lard. Ce repas convivial marque la fin de la saison pour le secteur pétanque et belote. Après l'apéritif de bienvenue, le président du club, Monsieur Michel Debeaux a remis aux vainqueurs de la sai-

son un trophée. Félicitations donc à Camille Cabus et Aimé Poiret pour la belote et à Manuela Debeaux et Anastasio Gomez pour la pétanque. A l'issue de la remise des coupes, la centaine de personnes a dégusté, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, la délicieuse soupe au lard.



C'est la paye, ça s'arrose !

La programmation du Train-Théâtre se décline à partir de nombreux rendez-vous musicaux de qualité. Mais il y en a un qui est



particulier et récurrent. En effet, chaque dernier vendredi du mois, le train offre une soirée musicale gratuite qui porte un nom plein de bon sens : c'est la paye, ça s'arrose !

Vendredi 18 octobre à 19h30, la salle est pleine tout comme la scène, car voilà une particularité de la soirée, des tables et des chaises sont installées sur les planches de la salle portoise. Il suffit juste d'arriver un peu en avance pour avoir une place et, si on le désire, commander une boisson au bar et la savourer en se délectant de la musique...

En somme, une belle ambiance café-concert, conviviale et décontractée.

La programmation est éclectique, jazz, salsa, blues... Il y en a pour tous les goûts. Plus d'hésitation maintenant, venez vivre seul ou entre amis ce beau moment de culture partagée. Bonne soirée !

Prochaines soirées (le vendredi à 19h30) : 29 novembre, 31 janvier, 28 février, 28 mars et le 25 avril. Informations et contact : www.train-theatre.fr ou 04 75 57 14 55

Citéa lance un service de post-paiement

Une première en Rhône-Alpes

Aujourd'hui, Valence-Romans-Déplacements continue sa progression et met en œuvre un nouveau service de post-paiement en proposant Cité'zen, un titre de transport sans engagement qui simplifie vos déplacements au quotidien.

Pour Béatrice Frecenon, présidente de VRD, ces innovations « contribuent à améliorer l'image du réseau en le rendant plus fiable, plus performant et répondant toujours mieux aux attentes des usagers ».

De quoi s'agit-il ?

L'usager peut désormais payer son titre de transport non plus avant son déplacement, comme c'est l'usage aujourd'hui, mais après et en fonction de sa consommation.

Il possède un titre de transport "sans engagement" qui ne nécessite plus d'être rechargé pour fonctionner. Le voyageur accède de façon illimitée à l'ensemble du réseau de bus.

Comment fonctionne Cité'zen ?

Le titre Cité'zen est chargé sur une carte OÙRA ! Le titre donne un accès illimité aux 39 com-

munes de VRD. A chaque déplacement, le voyageur valide son trajet, chaque voyage est facturé 1,20€. Le voyage est validé et enregistré, l'usager ne paie que les trajets réalisés. Le paiement s'effectue par prélèvement automatique deux mois après. La facture mensuelle ne pourra pas dépasser 40€, le client ne pourra pas avoir de mauvaise surprise et les voyages supplémentaires seront gratuits. C'est simple, pratique, et plus besoin de réfléchir

avant de se déplacer ! Exemple : vous voyagez au mois de janvier, vous connaissez le montant de votre prélèvement au mois de février et vous serez prélevés le 10 mars.

Pour Pierre Trapier, vice-président de VRD « Cité'zen, c'est le titre qui s'adresse à la personne qui voyage régulièrement, qui achète des billets à l'unité auprès du conducteur Citéa mais qui ne souhaite pas s'engager dans la durée. Il y a là, une vraie incitation à prendre les transports en commun ».



Plus besoin d'avoir de monnaie sur soi, plus besoin de se déplacer pour recharger son titre, l'accès est valable sur l'ensemble du réseau.

Pour accompagner le lancement de ce nouveau titre, l'équipe de Citéa sera sur le marché de Portes-lès-Valence, le jeudi 5 décembre de 9h à 11h30.

Muni d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), vous pourrez y recueillir tous les éléments utiles et le chargement de Cité'zen pourra être réalisé sur place de manière instantanée.

Nouveaux jeux pour les enfants

« C'est trop bien. » Léna

De nouveaux jeux flambant neufs viennent d'être installés

« C'est beau. » Badredine

aux HLM Descartes et à la Résidence Isaac. Lors du lancement du projet, le maire accompagné d'élus de la municipalité était allé à la rencontre des enfants afin

« C'est une très bonne idée, les enfants du quartier peuvent se rencontrer et peuvent jouer ensemble. » Mme Vaz-Fonte

« C'est bien parce que il y a un trampoline balançoire. » Maëline

« Ça fait du bien qu'il y ait quelque chose pour les enfants ici, c'est vraiment super !, merci à la municipalité. » Mme Lacoste

que ceux-ci participent au choix des jeux. Aujourd'hui, les enfants, tout sourire, en ont fait un domaine idéal pour les amusements entre copains et copines.



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Les portoises et portois ont besoin d'élus locaux qui les rassemblent, et non d'élus qui les divisent. C'est ce fil conducteur qui a conduit les élus de Portes citoyenne à engager diverses initiatives populaires, dont le journal municipal est le reflet, en prenant appui sur le dynamisme des associations, des clubs, des conseils de quartier et des services publics. Il est essentiel de préserver l'âme solidaire, généreuse, ambitieuse de la commune, en respectant chaque habitant, chaque famille, qu'elle soit modeste et qu'elle fasse partie des classes moyennes. Nos actions continueront toujours d'agir en ce sens.

Parler de sécurité mérite bien plus que des déclarations incantatoires et politiciennes. Il est même utile de balayer devant sa porte. L'actualité le rappelle.

Personne n'a oublié qu'à Portes, du fait de l'ancienne maire, les gendarmes n'interviennent plus sur la commune depuis 2004, alors que leur rôle de proximité était apprécié des habitants. Le comble, c'est qu'avait été négocié le départ de la gendarmerie pour la remplacer par une police nationale dont la maire de l'époque avait "promis/juré" que les effectifs s'établiraient à 10 sur la ville. C'est écrit noir sur blanc dans l'édito du "Portes Infos" de septembre 2004. Résultat : seuls 2 policiers nationaux sont affectés au poste de police de Portes. Ils font un travail remarquable mais ne peuvent pas agir sur le terrain.

La sécurité pour tous les portois relève de la compétence de la police nationale (PN). Elle seule dispose des prérogatives pour assurer ce droit essentiel. C'est pourquoi le maire a écrit, à plusieurs reprises à M. le Préfet et au Directeur de la Police nationale (DDSP) afin que le poste de police à Portes dispose d'effectifs supplémentaires de policiers nationaux.

Soucieuse d'agir avec efficacité, la municipalité a augmenté les effectifs de la police municipale. Ils sont aujourd'hui 7 agents dont un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et un agent de proximité, contre 4 en 2008. Dès qu'un acte de vandalisme sur un bien public est commis, une plainte est toujours déposée au nom du maire par la police municipale (PM). Une convention de coordination entre la PN et la PM a été mise en place, permettant une réactivité plus soutenue et une meilleure connaissance du terrain.

Le droit à la sécurité pour tous est une préoccupation constante de l'équipe municipale.

Les élus du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrcc.portes@yahoo.fr

Petite enfance

La Pitchouline est un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants préscolaires, où les enfants sont répartis par niveaux d'âges. Il s'agit d'un lieu permettant à l'enfant de découvrir la vie en collectivité. Notre crèche est dotée de 40 places. Trop peu ! Depuis 2008, le nombre d'enfants refusés à la crèche faute de places ne fait qu'accroître, 15 en 2008, 26 en 2009, 29 en 2010, 41 en 2011, 49 en 2012 et 52 en 2013. Aussi, nous avons pris les choses en main, et une étude de faisabilité pour l'agrandissement de la crèche est en cours auprès d'un architecte.

Depuis quelques années, nous poursuivons cette même volonté de toujours avancer et de bien faire pour les Portois.

Mais n'oublions pas non plus nos assistantes maternelles ; sur Portes, elles sont une centaine de "nounous" à accueillir les enfants. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Relais des Assistantes Maternelles (qui vient de fêter ses 20 ans) et à les rencontrer.

Que ce soit à la crèche ou chez une assistante maternelle, disponibilité et responsabilité sont de mises pour veiller à chaque instant au bien-être et à la sécurité des bambins qui leur sont confiés... et si les débuts sont parfois difficiles, surtout pour les parents, les enfants ensuite, en redemandent...

Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire, membre du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Tranquillité publique : un droit

Depuis plus de 5 ans, vous êtes victime d'une part de la politique de désinformation de Pierre TRAPIER qui n'a de cesse de dire dans toutes les formes de média qu'à Portes lès Valence tout va bien et que tout est calme, et d'autre part du manque de volonté de cette même municipalité socialo-communiste de vouloir s'attaquer sérieusement aux problèmes de sécurité publique.

Nous appelons cela se voiler la face. Ce qui est la meilleure façon pour ne rien voir et se persuader que la politique menée est irréprochable Car la réalité que vous voyez tous les jours vous démontre le contraire. Il n'y a qu'écouter ceux qui vivent au centre ville et les résultats de l'enquête menée par le comité de quartier centre pour ce rendre compte que la démocratie participative de pierre trapier n'est que paroles, paroles et paroles. Et Malheureusement les autres quartiers ne sont pas épargnés.

Les incivilités qui pourrissent votre quotidien vous les connaissez : pierre Trapier ne les pas connaît pas.

La recrudescence de vols en tout genre vous les subissez : Pierre Trapier n'est pas au courant

Les véhicules qui brûlent vous les voyiez dans vos rues ou vos cours d'immeuble. Pierre Trapier ne les voit pas

Comment être efficace et vous assurer la tranquillité publique que vous êtes en droit d'exiger lorsque l'on nie autant l'évidence.

Nous voulons autre chose pour Portes lès Valence et ses habitants. Cet autisme devant la réalité nous conforte dans notre idée que cette majorité est incapable de traiter les problèmes.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu **dimanche 24 novembre 2013** à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1943 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre, à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. (04 75 57 95 00)

MJC-CENTRE SOCIAL "ATELIER D'ÉDUCATION À L'IMAGE"

Les enfants et les adolescents sont soumis à un flux permanent d'images et de dessins animés, parfois à l'excès. L'éducation de l'image par le biais des ateliers de cinémas d'animation va leur permettre de se positionner côté caméra, en devenant concepteurs, créateurs et réalisateurs d'une création collective. Une belle occasion de développer son esprit critique et s'exercer à la lecture active des images. **Tous les mercredis 14h-16h**. Renseignements et inscriptions à la MJC-Centre social au 04 75 57 00 96

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portois et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2013** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portois déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

GRAND REPAS SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le samedi 21 décembre à la salle Georges Brassens. Au programme : repas et animations, mais surtout solidarité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (Rdc mairie les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30 et les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) jusqu'au vendredi 13 décembre inclus. Places limitées. Tarifs : Gratuité de 0 à 16 ans. Offert aux familles bénéficiaires des minima sociaux en contrepartie d'une denrée alimentaire apportée, au profit de l'Épicerie sociale de Portes-lès-Valence. Au-delà des minima sociaux : participation de 15 à 25 € par personne en fonction des ressources (présenter dernier avis d'imposition 2013).

LOTOS 2013-2014

FNACA : dimanche 1^{er} décembre, 14h, Espace Cristal
École Joliot Curie : mardi 3 décembre, 20h, Espace Cristal
Téléthon : samedi 7 décembre, 20h, salle Georges Brassens
École Fernand Léger : mardi 10 décembre, 20h, Espace Cristal
ACCA : dimanche 15 décembre, 14h, salle Georges Brassens
UGSP : dimanche 12 janvier, 14h, Espace Cristal
Club Ambroise Croizat : mercredi 15 janvier, 14h, salle Georges Brassens
Football Club Portois : samedi 18 janvier, 20h, Espace Cristal
Pétanque Cheminote : dimanche 19 janvier, 14h, Espace Cristal
USCP Basket : vendredi 24 janvier, 20h30, Espace Cristal
US Véore XV : samedi 25 janvier, 20h, Espace Cristal
École élémentaire Voltaire : vendredi 31 janvier, 20h, Espace Cristal

CLUB AMBROISE CROIZAT

Novembre
Vendredi 22, belote, 13h30 au foyer
Décembre
Vendredi 6, belote, 13h30 au foyer
Jeudi 12, repas de Noël, 12h, salle Brassens
Vendredi 20, belote, 13h30 au foyer
Mardi 31, réveillon dansant, 20h, salle Brassens

MARCHÉ DE NOËL AU TEMPLE

Samedi 7 décembre de 9h30 à 17h30, l'association culturelle de l'église réformée organise au temple, 9 rue Émile Zola, un marché de Noël.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Rafaël Martinez,
Leyla Dobagov,
Schéhérazade Amri,
Maëlys Gallo,
Lilian Martel,
Coline Serre

Décès :

Jeanne Vigier née Salles,
François Appap,
André Lanier,
Yvonne Bourja née Durand,
Colette Brochier née Bégagnon,
Louise Claudé née Walter,
Guy Juan,
Yannick Ruffier,
José da Silva Macedo,
Georges Guerrier,
Raymonde Brunet née Philibert,
Geneviève Clément née Desplan

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Salon de Noël

commerçants - créateurs - artisans

**Dimanche 15
décembre 2013**
de 9 h à 18 h

Orgue de barbarie
"Jour de Fête"

Présence du Père Noël
Ateliers participatifs



Portes-les-Valence : Espace Cristal

Arbre de Noël

Spectacle et bal pour enfants

Portes-les-Valence
**Samedi 21
décembre 2013**
à l'Espace Cristal
de 14 h à 17 h

Spectacle - Goûter/Bal
Rencontre
avec le Père Noël

Les enfants sont sous
la responsabilité des parents



14 h : Spectacle "On planche là-dessus" par la Cie Tour de cirque
15 h : Apparition du Père Noël - Goûter et bal

